



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

MISSION
NATURE

Présentation des lauréats 2026



1

Euphydryas aurinia - Crédit photo : CEN Allier

LOCALISATION
Auvergne-Rhône-Alpes

MONTANT DU PROJET
310 898 €

SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
233 080 €

Préservation des estives du Bourbonnais

PROJET PORTÉ PAR
Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier

Dans l'Allier, les communes de Saint-Nicolas-des-Biefs et du Mayet-de-Montagne sont constituées d'un ensemble de parcelles privées et communales qui sont fragilisées par la déprise agricole et l'envahissement par la Fougère aigle. Pourtant, elles abritent une biodiversité remarquable : Botryche lunaire (*Botrychium lunaria*), Orchis grenouille (*Dactylorhiza viridis*) ou Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*).

Le projet porté par le Conservatoire d'espaces naturels Allier, aux côtés du Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine et des communes concernées, a pour ambition de sécuriser durablement l'emprise foncière via des acquisitions ou la mise en place de baux emphytéotiques et d'obligations réelles environnementales, de restaurer 4,4 hectares de prairies et d'y réinstaller une activité agricole durable.

Pour pérenniser ces actions, des animations auprès du grand public et l'installation de panneaux d'informations sont également prévues.

« Notre projet illustre notre engagement pour la préservation durable du patrimoine naturel de la Montagne Bourbonnaise. S'appuyant sur la sécurisation foncière des parcelles, il vise la libre évolution de milieux tourbeux et la restauration de prairies maigres, aujourd'hui menacés par la déprise. Il prévoit le retour d'un entretien agricole extensif adapté, garantissant la pérennité des actions et la valorisation des paysages du territoire. »



Christiane Louveton

Présidente du
Conservatoire
d'espaces
naturels de
l'Allier



Prairie envahie de Fougères
Crédit photo :
CEN Allier



2

LOCALISATION
Auvergne-Rhône-Alpes

MONTANT DU PROJET
649 468 €

SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
519 574 €

Protection durable du domaine du Bombartier

PROJET PORTÉ PAR
Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

Niché au cœur des Combrailles, le domaine du Bombartier offre une mosaïque de paysages remarquables : zones humides, prairies anciennes, bocage et forêts matures. Face à une pression agricole et forestière croissante, le Conservatoire d'espaces naturels Auvergne porte un projet ambitieux de restauration écologique durable de ce territoire, au bénéfice notamment des espèces menacées qui y trouvent refuge, comme les Pies grièches et le Triton crêté. Ce projet repose sur trois piliers : réduire les menaces pesant sur les milieux naturels, restaurer les habitats et leurs fonctions écologiques, et garantir sur le long terme une gestion à la fois écologique et agricole du site. Concrètement, cela se traduira par la restauration des prairies et du bocage, la réalisation de travaux hydrologiques, ainsi qu'un accompagnement des pratiques agricoles vers plus de durabilité. En tant que partenaire, la Fondation Espaces Naturels de France garantira que le foncier ne puisse être cédé ou vendu et ainsi, sécurisera la pérennité de cette démarche.



Pie grièche écorcheur
Crédit photo :
CEN Auvergne



**Éliane
Auberger**

Présidente du
Conservatoire
d'espaces
naturels
Auvergne

« Au Bombartier, nous agissons là où agriculture et biodiversité se rejoignent dans un cadre gagnant-gagnant : préservation et restauration d'une nature menacée composée de prairies naturelles, de forêts anciennes et d'un bocage vivant tout en maintenant une activité agricole viable. Nous défendons une conviction forte : l'agriculture extensive est une alliée indispensable pour restaurer durablement la biodiversité, en redonnant leur place aux dynamiques naturelles. »



4

Lande atlantique humide de Trébédan - Crédit photo : F. Laouenan



LOCALISATION
Bretagne



MONTANT DU PROJET
71 497 €



SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
57 197 €

Régénération des landes de Trébédan

PROJET PORTÉ PAR

**Bretagne Vivante SEPNEB Conservatoire
d'espaces naturels Bretagne**

Les landes humides de la réserve associative des Grandes Landes de Trébédan sont des milieux rares et emblématiques de la Bretagne, qui offrent un refuge à de nombreuses espèces protégées et menacées. Depuis plusieurs années, l'alimentation en eau de surface par ruissellement de ces landes humides y est fortement perturbé et entraîne la disparition progressive des milieux humides et des espèces qui en dépendent.

Le projet mis en oeuvre par Bretagne Vivante SEPNEB Conservatoire d'espaces naturels Bretagne, gestionnaire du site, est basé sur l'utilisation de solutions fondées sur la nature afin de restaurer l'alimentation en eau du territoire, en privilégiant des mécanismes naturels de rétention et d'infiltration. L'objectif est de rétablir des conditions hydriques favorables au bon fonctionnement des landes humides, tout en bénéficiant, à long terme, à la quantité et à la qualité de l'eau sur l'ensemble du site.



Grassette du Portugal
Crédit photo :
C. Demay



**Philippe
Clech**

Directeur
de Bretagne
Vivante SEPNEB
Conservatoire
d'espaces
naturels Bretagne

« Ce projet de restauration des landes humides de la Réserve associative des Grandes Landes de Trébédan incarne notre engagement concret pour la biodiversité bretonne. En redonnant vie à ce site, nous préservons des habitats essentiels, renforçons la résilience des écosystèmes et transmettons un patrimoine naturel vivant aux générations futures. »



7

LOCALISATION
Grand Est

MONTANT DU PROJET
847 098 €

SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
637 604 €

Restauration des pelouses calcaires de Lorraine

PROJET PORTÉ PAR
Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine



Gentiane croisettes
Crédit photo : V. Lutz



Véronique Corsyn

Directrice du
Conservatoire
d'espaces
naturels de
Lorraine

« Résister là où tout peut encore être sauvé, s'adapter là où la nature reprendra le relais : une restauration pertinente pour des pelouses lorraines résilientes face aux changements environnementaux. »

Façonnées par des siècles d'agropastoralisme, les pelouses calcaires de Lorraine ont subi un déclin massif depuis les années 1950.

Le projet piloté par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine a pour objectif de restaurer 46 hectares de pelouses calcaires, à cheval sur les départements de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges.

L'approche proposée dans ce projet de restauration innove par une stratégie hybride articulant « résistance » et « résilience ».

Concrètement, des actions de génie écologique seront menées dans les zones refuges pour stabiliser les habitats tandis qu'en périphérie, la reconnexion des zones favorisera la fonctionnalité écologique et l'adaptation du système aux changements environnementaux.



22



LOCALISATION
Pays de la Loire



MONTANT DU PROJET
1 184 257 €



SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
905 484 €

Renaissance des marais de l'Erdre

PROJET PORTÉ PAR
WWF France

Les marais de l'Erdre, l'une des plus grandes zones humides de France, forment un complexe de tourbières et de milieux marécageux essentiel pour la biodiversité, l'eau et le piégeage de carbone. Ces milieux à forte valeur écologique sont aujourd'hui menacés par plusieurs facteurs, et notamment le développement des espèces exotiques envahissantes, le drainage et la fermeture des milieux.

Pour répondre à ces enjeux, le projet piloté par le Fonds mondial pour la nature France (WWF France) a pour objectif de restaurer plusieurs écosystèmes humides : roselières, prairies humides, tourbières. Les actions prévues incluent la lutte contre les espèces exotiques envahissantes végétales, la restauration des habitats naturels, l'acquisition foncière de 20 hectares ainsi que la mise en place de suivis écologiques.

« Les zones humides sont parmi les écosystèmes les plus menacés de la planète. Les marais de l'Erdre, et en particulier les marais de Mazerolles, en sont un exemple remarquable et il est urgent de les restaurer. C'est tout le sens de l'engagement du WWF France, aux côtés du Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire, de la Fondation Espaces Naturels de France et du Département de Loire-Atlantique, pour préserver la biodiversité et le rôle vital de ces marais tourbeux. »



Véronique Andrieux

Directrice
Générale du
WWF France



Busard des roseaux
Crédit photo :
Fabrice Cahez

Credit photo : WWF France

LOCALISATION
Provence-Alpes-Côte d'Azur

MONTANT DU PROJET
487 119 €

SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
389 695 €

Sauvegarde de la propriété de Jansiac

PROJET PORTÉ PAR
Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Située au cœur de la Vallée du Jabron, la propriété de Jansiac s'étend sur 306 hectares et forme un vallon de moyenne altitude (1 000 m) d'une grande richesse écologique.

Dans le cadre de son projet, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite se porter acquéreur afin d'en préserver et restaurer la biodiversité. Au-delà de cette acquisition, l'objectif est de restaurer les différents écosystèmes présents sur le site (forêt, pelouses, zones humides) par des mesures adaptées : libre évolution des boisements, restauration de mares, gestion pastorale adaptée.

Le projet compte également associer habitants, élus et chercheurs pour sensibiliser la population locale, renforcer l'attractivité du territoire face au changement climatique et approfondir les connaissances sur les écosystèmes locaux.

« Vivre en harmonie avec le territoire et avec les habitants autres qu'humains. C'était déjà la philosophie des habitants de Jansiac quand ils se sont installés sur cette magnifique propriété de 306 ha dans les années 1970. Avec le départ des derniers habitants historiques, le projet d'acquisition par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur permettra de préserver et restaurer durablement ce lieu en associant de nouveaux habitants dans un projet renouvelé de respect de toutes les formes de vie. »



Henri Spini
Président du
Conservatoire
d'espaces
naturels de
Provence-Alpes-
Côte d'Azur

Crédit photo :
CEN Provence-Alpes-
Côte d'Azur